

## Réunion du Conseil de Ville et de Voisinage

### Compte-rendu du 28 mai 2018

Présents : 25 habitants et 5 élus

#### 1) Points divers

- SQY Bus et les responsables des transports à la SQY devraient être présent à la prochaine réunion.
- *Proposition* : relecture du compte-rendu de la réunion par quelques habitants référents avant envoi à tout le monde : envoi du CR aux relecteurs, 48h de relecture puis diffusion.  
Relecteurs : M. Strompf, M. Messous, M. Handichi, Mme Le Coz.
- *Proposition* : diffusion des coordonnées mail des membres du CVV à l'ensemble des membres du CVV, afin de pouvoir échanger sur le CVV en dehors des réunions formelles. Un mail sera envoyé à l'ensemble des membres des participants au CVV pour leur demander leur accord.
- Maison du projet : la maison du projet c'est le centre socioculturel où des infos et expo peuvent se y tenir et c'est le CVV qui s'assure de la diffusion des toutes les informations et des échanges sur le projet de rénovation urbaine. Les retours sur le projet ANRU se font au sein de cette instance. Les études, projet des urbanistes seront présentées ici même. La maison du projet doit se mettre en place officiellement au moment de la signature de la convention NPRU environ fin 2019.

#### 2) Point études urbaines

Lecture du mail d'Aurélié Boquene :

- Analyse des offres encore en cours pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine (groupement architecte/urbaniste/paysagiste/bureau d'études VRD et environnement..). L'équipe devrait être désignée courant Juin, pour 11 mois d'études :
  - o Phase 1 : diagnostic et identification des invariants (3 mois)
  - o Phase 2 : consolidation des invariants, construction des scénarios et définition des orientations urbaines à l'échelle du quartier (4 mois)
  - o Phase 3 : Élaboration du plan guide et traduction opérationnelle (4mois)
- Etude en cours sur le potentiel de développement commercial et économique
- Etude en cours sur la connaissance des marchés immobiliers sur la commune et la stratégie de relogement dans le parc social

On peut envisager une présentation du diagnostic réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine à l'automne 2018.

Il est précisé que les études prendront bien en compte les équipements publics.

### **3) Retours sur la visite de la cité Pierre Montillet au Blanc-Mesnil (5 mai)**

M. Scano, Mme Bretel et M. Diallo font un retour sur leur visite :

- Il y a eu relogement avant de démolir les immeubles et les loyers n'ont pas changé dans les nouveaux bâtiments. Avant la rénovation urbaine, les bâtiments étaient beaucoup plus « délabrés » que ceux du Bois de l'Etang.

- « Les habitants ont fait un effort pour travailler avec l'Etat dans ce projet ANRU »

- Le premier bâtiment a été construit sur un parking. Ensuite, un bâtiment a été démoli et on a reconstruit un 2<sup>e</sup> bâtiment à la place. Les travaux ont été découpés en 12 tranches, ça s'est fait en 15 ans.

- « On a pensé que ce n'était pas du HLM, car c'était très beau. » La reconstruction est de qualité. Il y a eu des améliorations à chaque nouvelle construction.

*Proposition : diffusion du film sur la rénovation de la cité P. Montillet lors d'un prochain CVV. Les membres de l'amicale des locataires sont prêts à venir échanger avec les membres du CVV.*

Mme DUTU précise qu'un projet d'ANRU régional ne permettra pas peut-être pas de refaire le quartier comme celui visité. Mais cette visite permet de voir qu'on peut faire de belles choses. Il ne faut pas s'empêcher de rêver.

Voir d'autres sites ne veut pas dire qu'il faille faire la même chose mais ça permet de voir de belles choses.

*Proposition : 3 visites de sites*

- *Guyancourt : Place Jacques Brel/51 boulevard Beethoven – Patrimoine Domaxis (hors ANRU)*
- *Trappes : Square George Sand – France Habitation (ANRU) avec accompagnement de l'APES : Démolition/Reconstruction*
- *Elancourt : Les 7 mares – France Habitation (hors ANRU) avec accompagnement de l'APES : Grosse réhabilitation*

*Un calendrier sera proposé avec des visites avant l'été si possible et à la rentrée.*

Il y a des inquiétudes quant à la reconstruction : impossibilité aujourd'hui de reconstruire du logement social sur site. Patrick Norynberg précise que l'ANRU ne peut pas travailler contre le désaccord d'un maire. Il y a aussi des dérogations possibles qui sont d'ailleurs prévues au règlement intérieur de l'ANRU. La Verrière n'est pas seule engagée dans ce combat (exemple : ville de Valenton).

### **4) Projet jardin**

Inscriptions à l'heure actuelle : 3 personnes.

Une réunion ouverte devrait avoir lieu mi-juin (communication par flyer à venir) : Information sur le projet, invitation de M. Cardinal des Mains vertes pour parler de son expérience.

Les travaux sont importants : amener l'eau, préparer la terre et avoir un accord de la SQY pour l'utilisation du terrain. Il faut cependant avancer et trouver des personnes intéressées.

PN propose d'étudier la Permaculture pour ce jardin : faire pousser sans eau. (Cf. ex : le jardin des hérissons, réseau le colibri de Pierre Rabhi). Une simple convention peut suffire pour démarrer et le centre socioculturel peut être le point d'appui et d'aide au démarrage

<https://www.facebook.com/lejardindesherrissons/>

[www.colibris-lemouvement.org](http://www.colibris-lemouvement.org)

<http://www.monjardinenpermaculture.fr/>

La vallée de Chevreuse peut aider et fournir des boutures.

La parcelle serait située après le fitness.

### **5) Le quartier, les medias... comment parler positivement du quartier dans les médias ?**

*Proposition : Inviter les journaux qui ont écrit des articles au prochain CVV.*

M. Fofana travaille au Trappiblog : il est intéressé pour parler de la démarche en cours de concertation, le travail positif réalisé.

Ce qui a été dit dans le journal, ne vient pas des renseignements généraux locaux. La responsable des RG locaux, ne partage pas ce qui a été écrit et n'était pas au courant de cet article.

Juridiquement, il n'est pas possible de porter plainte, sur ce type d'article. Mme La Maire dénonce ce qui est dit dans ces articles dans une lettre ouverte. Celle-ci sera transmise à l'ensemble des journaux qui ont écrit ces articles. Aujourd'hui, c'est La Verrière, mais tous les mois, c'est un quartier populaire différent. Mme La Maire dit « non » à la caricature qui est faite de l'ensemble des quartiers et villes populaires. Le combat se situe aussi dans la demande de moyens pour nos quartiers populaires.

Lors de la Fête de la ville, le 16 juin, l'ensemble des actions de la ville seront valorisées.

Mme La Maire va essayer de travailler avec d'autres maires de ville populaire, pour préparer une réponse collective à ces articles.

Ce qui dérange certains habitants au-delà des journaux ce sont les propos du directeur de cabinet qui a dit sur TV fil 78 qu'il peut exister des individus isolés qui exercent un contrôle. Mme la maire a précisé que le directeur de cabinet fait référence à des actes qui se sont déroulés sur le quartier d'Orly Parc et non pas sur le quartier du Bois de l'Etang. En effet, la réponse du directeur de cabinet concerne une question du journaliste sur le quartier du Bois de l'Etang.

En aucun cas il s'agit d'une « milice » organisée. Tout le monde est d'accord sur le fait de vouloir valoriser la ville. « On est fiers d'être verriérois ».

PN indique que la meilleure façon de riposter et de montrer que nous faisons les choses tous ensemble et d'utiliser également les médias pour parler et valoriser tout ce qui est fait en positif dans le quartier. Il faudrait inviter les journaux à nos réunions du CVV par exemple et la fête de la ville. La proposition de reportage avec le Tappiblog est aussi retenue.

## **6) Activités du Centre Socio Culturel**

Différence entre une MJC et un Centre social : pas une simple mise en place d'activités, il y a une part très importante à la participation des habitants. Les centres sociaux travaillent pour et avec les habitants. Les valeurs : mixité, laïcité, culture, intergénérationnel...

L'équipe est passée de 4 à 10 avec une réorganisation.

Secteurs : enfance, 10-11 ans, famille, adultes, seniors + permanences sociales

Il faut faire le lien entre les deux espaces. C'est un des objectifs du Centre social de développer la mobilité. Quand on propose une activité pertinente qui correspond aux attentes des habitants, les gens se déplacent.

## **7) Ligne à haute tension**

Isabelle Le COZ adjointe au maire a obtenu un RDV avec RTE (Réseau de Transport Electrique) sur la question de la ligne à haute tension.

Isabelle Le Coz a préparé une liste de questions à adresser à RTE : Histoire des lignes, âge, tension, voltage, impact sur la santé, qu'est-ce que c'est que le grésillement, les normes, enfouissement : avantages/inconvénients, autres possibilités, dérivation...

M. Morfin, indique qu'au moment de la construction de la ligne, il n'y a pas eu de respect sur les distances aux équipements. A l'époque concurrence entre Maurepas et La Verrière. En ce qui concerne l'enfouissement, il faut voir d'où on enfouit et où on va. Il y a éventuellement une possibilité de dériver dans notre cas. Le sujet avait été réouvert par A. Hajaj, il faudrait retrouver les éléments.

PN précise que sur ce point comme sur d'autre Il faut du poids pour être considéré comme prioritaire et la mobilisation des habitants sera indispensable (ex : pétition d'habitants).

**Prochain CVV : le 22 juin à 18h30**